



**Compte rendu Conseil Municipal de Théhillac
Séance du 18 juillet 2014**

Sont présents :

Gilbert DUVAL, Sabrina GUEHENNEUC, Patricia GUILLAUME, Gilles HAUROGNE, Cyrille LELEU, Christian LEMEE, Jean-Noël LEMEE, Gérard MACE, Mikaël MUROS LE ROUZIC, Pascal RAVACHE, Maud REMANDE, Jérôme ROBIN, Marlène SIMONIN, Virginie THEBAUD, Delphine VALAY.

Gérard MACE est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

- 1) Demande de fonds de concours 2014 à la Communauté de Communes du Pays de Redon
- 2) Subvention aux associations
- 3) Transfert de l'élagage et du débroussaillage des voiries communautaires vers la commune
- 4) Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- 5) Tarif ticket cantine scolaire
- 6) Informations au conseil
 - a. Projet d'un parc résidentiel de loisirs
 - b. Marais de la Haie
 - c. Aménagement à Saint-Lienne
 - d. Démonstration de broyage le 11 octobre 2014 à Théhillac
 - e. Eclairage extérieur à la salle des Mitaüs
 - f. Congés d'été du personnel

Approbation du compte rendu de conseil du 26 juin 2014.

Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1) Demande de fonds de concours 2014 à la Communauté de Communes du Pays de Redon

La commune peut bénéficier auprès de la Communauté de Communes du Pays de Redon de fonds de concours d'un montant de 27 488 euros qui peuvent se répartir pour 50% en section de fonctionnement et 50% en section d'investissement ou 100% en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire une demande de fonds de concours :

- d'un montant de 13 744€ pour les travaux d'investissement concernant l'atelier technique sous forme d'avenant,
- d'un montant de 13 744€ en fonctionnement pour financer les dépenses d'entretien de voirie, du terrain de foot et de la salle socio-culturelle.

2) Subventions 2014 aux associations

Le Maire présente au conseil municipal, la proposition de la commission finances pour le versement des subventions 2014 aux associations :

Associations Théhillacoises	Montant (€)	Associations Extérieures	Montant (€)
OGEC	1 670,00	ADMR (convention) 2013 et 2014	2 096,00
Basket Ball	1 000,00	Fédé de Redon	74,00
AST Football	600,00	Sapeurs pompiers 56	52,00
Association communale de Chasse	700,00	Ligue contre le cancer	22,00
Volley Ball	160,00	Association paralysés de France	22,00
Pro'Jeuns	120,00	Banque alimentaire	70,00
Entente Théhillacoise	120,00	FNATH La Roche-Bernard	22,00
Ajoncs d'Or	120,00	Amicale des donneurs de sang	22,00
Auto Passion	120,00	Association des veuves civiles 56	22,00
AEP	220,00	GVA	22,00
Art Thé	120,00	Papillons Blancs 35	22,00
Badminton	120,00	Lutte contre la mucoviscidose	22,00
Lutte contre les ragondins	306,00	Coup de pouce aux devoirs	22,00
Animation du 14 juillet (foot)	306,00	Souvenir Français	44,00
Sous Total	5 682,00	Sous Total	2 538,00
TOTAL : 8 216,00			

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions proposées dans le tableau ci-dessus.

En 2015, il est demandé aux associations de faire une demande écrite avant le 1^{er} mars pour percevoir une subvention pour les associations Théhillacoises.

3) Transfert de l'élagage et du débroussaillage des voiries communautaires vers la commune

Une partie de la voirie communale est de la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Redon. Celle-ci se charge de son entretien et notamment de l'élagage et du débroussaillage des bords de route (hors agglomération : route de Sévérac et route de la Carmenais).

La Communauté de Communes propose à chaque commune membre qui le souhaite de reprendre l'élagage et le débroussaillage des accotements des voies communautaires à sa charge.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de laisser à la Communauté de Communes du Pays de Redon les travaux d'élagage et de débroussaillage.

4) Poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Il s'agit d'une modification de la durée du temps de travail du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe déjà existant qui était occupé par Madame ROUXEL partie en retraite en 2013 et occupé depuis par Audrey COCADIN.

Ce poste d'adjoint technique passerait de 11h semaine à 24h semaine puisqu'il comprend la restauration scolaire, la garderie périscolaire et les remplacements à l'agence postale communale.

Le Maire propose également au conseil de nommer Audrey COCADIN au titre de stagiaire afin de la titulariser par la suite sur le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- de porter la durée de travail du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 24 heures semaine
- de nommer Audrey COCADIN stagiaire sur le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

5) Tarif ticket de cantine scolaire

Le Maire propose au conseil de fixer les tarifs des tickets de cantine scolaire pour la rentrée 2014/2015 en les augmentant de 0,05€ soit 3,20€ le tarif normal et 2,20€ le tarif réduit pour certains instituteurs (le rectorat versant à la commune une aide forfaitaire par repas).

Après un vote à main levée, le conseil municipal avec :

- 1 abstention
- 1 voix pour
- 13 voix contre

décide de maintenir les tarifs de repas soit 3,15€ le tarif normal et 2,15€ le tarif réduit.

6) Informations au conseil

a- Parc Résidentiel de loisirs

Le Maire fait part au conseil de sa rencontre avec les adjoints de Monsieur Jamin qui a pour projet l'implantation d'un parc résidentiel de mobil homes ou de chalets sur Théhillac. Une rencontre avec Madame Audran, responsable du service urbanisme à la Direction Départemental des Territoires et de la Mer, sera programmée afin de vérifier la faisabilité de ce projet. Ces résidences seraient des résidences secondaires pour des vacanciers.

b- Marais de la Haie et aménagement de Saint-Lienne

Gilles Haurogné fait part au conseil des propositions de la commission « environnement – cadre de vie » concernant le dépôt au Marais de la Haie. Des devis vont être demandés pour le broyage de branchages pour remettre le site en état et le fermer. Une proposition est faite pour le transférer à Saint-Lienne. Le lieu devra être aménagé avec la création de compartiments pour y déposer branchages, cailloux et terre végétale.

Ce site sera fermé à clef, une permanence sera faite chaque premier samedi du mois, en dehors de ce créneau les dépôts pourront être effectués sur rendez-vous et sous contrôle d'un élu ou du personnel communal.

Le Conseil émet un avis favorable.

c- Démonstration de broyage

La Communauté de Communes du Pays de Redon organise le 11 octobre prochain de 8h30 à 12h30 une démonstration gratuite de broyage auprès de l'école de Théhillac. Chacun pourra apporter les branchages de son jardin (entre 1 m³ et 6 m³) et repartira avec son broyat et des conseils d'utilisation.

Une inscription auprès de la mairie est souhaitable afin d'organiser au mieux le déroulement de cette matinée.

d- Eclairage extérieur à la salle des Mitaüs

La commission « environnement – cadre de vie » propose deux points d'éclairage extérieur : l'un près du chemin piétonnier revenant vers la mairie et l'autre près du parking. Une étude devra être faite sur les différents types d'éclairage, solaire ou électrique, et sur le coût.

e- Congés d'été du personnel

Le Maire informe les conseillers sur les différentes dates de congés d'été du personnel.

Madame Cabalion, secrétaire de mairie de Théhillac, sera remplacée par Madame Laura Le Jallé du 28 juillet au 17 août 2014.

f- Logement communal

Monsieur et Madame Joyaut de Couesnongle, locataires du commerce l'Escapade, ne souhaitent pas louer le logement situé au-dessus du commerce.

Après discussion, le conseil envisage d'étudier des possibilités de location.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30.
Prochaine réunion de conseil le vendredi 19 septembre 2014 à 20h00.**

INFORMATIONS DIVERSES

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi 31 juillet 2014, la collecte des ordures ménagères se fera l'après-midi et non le matin.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Pays de Redon change de modèle de benne robotisée. Celle-ci plus robuste nécessite un positionnement rigoureux des bacs puisque la préhension par pince est remplacée par un peigne qui utilise la goulotte sous le couvercle des bacs. 2 bennes sur 3 utilisaient déjà ce système.

Si les bacs ne sont pas bien positionnés, ils ne seront pas collectés et un autocollant y sera apposé pour prévenir l'utilisateur afin de mettre son container dans le bon sens les fois suivantes.

Déchetterie d'Allaire

La déchetterie est ouverte les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et les lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Accueil du mercredi matin

Pour la première inscription de l'accueil du mercredi matin à la rentrée de septembre, une permanence est organisée en mairie **le samedi 23 août 2014 de 10h à 12h.**

Une collecte de laine est organisée en mairie, elle peut être déposée avant le 3 septembre 2014.

Lotos des associations

Ouverture des portes à 18h00 à la salle des sports.

- Vendredi 8 août – AEP
- Samedi 9 août – Entente Théhillacoise
- Jeudi 14 août – Pro Jeun's
- Vendredi 22 août – ACCA
- Vendredi 29 août – ST Volley Ball

Dégradations

Suite à des dégradations importantes à l'école et au terrain de foot, une plainte a été déposée en gendarmerie. Une enquête est en cours afin de rechercher les responsables.

Art Thé

L'association remercie tous les AMIS DU SENTIER qui ont chargé, brouetté, étalé, peiné, transpiré dans la bonne humeur mettre hors d'eau le sentier de randonnée à la Noë. Un pique-nique en commun a permis aux participants de mieux se connaître et de s'apprécier.

Rendez-vous à la **RANDONNEE CHANTEE du dimanche 7 septembre 2014.**

Balade familiale ouverte à tous.

Rassemblement à 9h30 à la mairie. Sur le circuit, découverte en musique de notre patrimoine sur des sites remarquables. Ravitaillement à mi-parcours, retour à 12h00 à la salle des Mitaüs avec une bolée de cidre « musicale ».

Participation : 2€

Inscriptions possibles au 06.15.36.54.07



Sport Loisir Théhillac

Pour tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui auraient envie de se défouler, de se rencontrer, de bouger, rendez-vous à 20h tous les Mardi soir au terrain de sport pour des rencontres sportives et amicales autour d'un ballon de foot ou de basket et pourquoi pas d'une planche à palets